

## Conseil municipal du 5 mai 2008

Le conseil municipal s'est réuni le 5 mai 2008 et a délibéré sur les affaires suivantes :

### Bâtiments : ( M. VERITE : Adjoint Bâtiments ) :

- Concernant la revente des locaux de l'ancienne gendarmerie, celle-ci aura lieu en 2009. Habitat 49 se porte acquéreur sur les 6 logements. Sa proposition d'achat sera supérieure à celle initialement prévue en 2007. Cette vente sera arrêtée fin 2008.
- La commission des bâtiments, vu le rapport de contrôle des installations électriques de l'école maternelle, prendra un maître d'œuvre en vue d'une remise aux normes dès 2009.
- Le logement du presbytère a été évoqué. Des travaux seraient à effectuer dans un avenir proche. M. VÉRITÉ, adjoint aux bâtiments, est chargé d'en établir une liste précise.
- Le changement de fenêtres au rez-de-chaussée de la mairie est envisagé. Un devis est retenu pour 15 980 € TTC. Un devis de peinture sera demandé.
- Ateliers communaux : un garde-corps sera commandé et mis en place à l'intérieur des ateliers (coût 1 490 € HT).
- Un emblème de Fontevraud en aluminium sera commandé (150 € HT), décoration de fin d'année.
- Site Internet : un site de la commune sera ouvert sur Internet dans les prochains mois. Il est en construction par M. VÉRITÉ, adjoint. Les démarches concernant ce site sont en cours (hébergement, CNIL ...).

### Voirie ( M. BOURGEOIS : Adjoint de voirie ) :

- Le chemin du Grand Clos qui longe l'école sera amélioré pour le passage des piétons. Un éclairage public y sera installé.
- La rue des Masques subira une réfection complète suite aux travaux HLM qui s'achèvent. Un devis est demandé à la DDE.
- Le rétrécissement dans la rue des Perdrielles sera officialisé. Des balises sont commandées, des bacs à fleurs seront posés.
- Aire de jeux : la précédente municipalité avait envisagé la mise en place d'aires de jeux pour enfants, en différents endroits du village. Un accord de subvention avait été obtenu. Ces aires de jeux peuvent maintenant être commandées. Un devis de PROLUDIC a été accepté pour 59 738,99 € TTC. Trois aires de jeux seront mises en place (place du Grand Clos, Parc Sainte Catherine, Lizandière).
- Chemin rural du Petit Puits et chemin des Ecoteries : une réflexion est en cours sur ces 2 chemins qui nécessitent des travaux.
- Zone des Chaffonneries : les terrains de ce secteur (entre Socraie et rond-point des Roches) feront l'objet d'une étude d'aménagement. Des relevés topographiques ont été demandés au géomètre M. BRANLY (1 614 €).
- Des problèmes de voirie ont été évoqués, à savoir circulation et stationnement des campings-cars, occupation abusive du domaine public (trottoirs).
- Des matériels seront achetés : roto-faucheuse, bâches, remorque, motobineuse, barrières, jardinières, etc. ...)

### Divers :

- Le loyer de la gendarmerie est révisé à partir du 1<sup>er</sup> mars 2008. Il passe à 22 688€ / AN.
- Des listes de noms sont proposées, d'une part aux Services Fiscaux, en vue d'établir la Commission communale des Impôts, et, d'autre part, pour la constitution des Jurys d'Assises 2009.
- Une décision modificative budgétaire est prise pour tenir compte de certains travaux ci-dessus.

La prochaine réunion de conseil est fixée au mardi 3 juin à 20 h 30.

Fontevraud, le 15 mai 2008

Le Maire,  
R. CATIN